

**Charte modération et utilisation
des réseaux sociaux @prefet94**

Créteil, le 3 août 2022

La préfecture du Val de Marne est présente sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube : @prefet94.



Ces espaces sont ouverts à tous. Ils visent à informer les internautes sur l'actualité et les actions des services de l'État, principalement dans le Val de Marne et à favoriser le débat public en constituant un espace d'échange avec les abonnés.

Le non-respect des règles de bonnes pratiques et des dispositions légales mentionnées ci-dessous peut éventuellement entraîner la modération des publications.

Vos publications sont visibles sur la page dès que vous les avez rédigées et validées. Elles ne sont modérées qu'après leur publication.

Le bureau de la communication interministérielle de la préfecture du Val de Marne, qui assure la responsabilité de la gestion de cette page, **se réserve le droit de supprimer toutes les publications contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs, aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.**

Il en est de même pour les publications à caractère violent, raciste, injurieux, grossier ou faisant l'apologie de crimes de guerre.

Les messages à caractère publicitaire, les petites annonces ou les messages contenant des coordonnées téléphoniques ou postales seront systématiquement supprimés.

Les utilisateurs seront avertis de l'éventuelle modération de leur publication. Les internautes ne respectant pas ces règles de manière répétée pourront se voir exclus de la page.

- **les commentaires**

Les commentaires doivent être écrits dans un langage compréhensible par tous. Afin que le débat suscité par les publications soit riche, les internautes sont invités à débattre à l'aide d'arguments de fond et non d'invectives. De même qu'ils sont invités à réagir aux publications par des commentaires portant sur le sujet initial. La préfecture du Val de Marne se réserve le droit de supprimer tout commentaire n'ayant aucun lien avec le sujet abordé.



- **les publications sur les murs**

Nous vous encourageons à y laisser des commentaires. Ces espaces se veulent des espaces de dialogue et d'échange respectueux. N'hésitez donc pas à réagir et à liker les contenus qui y sont publiés.

Les commentaires postés sur ces comptes peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. Le savoir-vivre et la politesse sont donc de rigueur.

Les internautes sont libres de poster leurs publications sur les murs des différentes pages des réseaux sociaux de @prefet94, pour apporter une information ou susciter le débat sur la page.

De ce fait, et pour éviter de voir votre contribution modérée :

- Exprimez-vous poliment et dans un langage compréhensible par tous ;
- Utilisez la langue française ;
- Ne postez pas plusieurs fois le même commentaire ;
- N'entamez pas de discussions hors sujet (vos commentaires doivent être en accord avec le sujet proposé) ou à caractère privé ;
- Ne diffusez pas d'annonces commerciales, de coordonnées personnelles ou des contributions contenant des images, vidéos ou liens inappropriés ;
- Respectez la vie privée d'autrui : il est interdit de publier le numéro de téléphone, l'adresse électronique ou postale d'autrui. Il en va de même pour des informations ayant trait à la vie privée de quelqu'un, et notamment de sa famille ;
- Respectez la loi : les activités illégales sous toutes leurs formes, notamment la copie ou la distribution non autorisée de logiciels, de photos et d'images, le harcèlement, la fraude, les trafics prohibés, la diffamation, la discrimination raciale, l'incitation à la violence ou à la haine sont interdites sur ce site, y compris si vous vous exprimez sous un pseudonyme. La diffamation, l'injure et les propos obscènes sont interdits. Le sont également : le prosélytisme religieux ou les attaques envers une religion, la violence ou l'incitation à la violence, les propos racistes ou xénophobes, la pornographie, la pédophilie, le révisionnisme et le négationnisme. Les commentaires dont le contenu serait contraire aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur seront également supprimés.

Les utilisateurs et abonnés des différents comptes @prefet94, en consultant, s'abonnant et en interagissant acceptent sans réserve la présente charte d'utilisation, et s'engagent, lors de chacune des visites à la respecter sur l'ensemble des pages de @prefet94 sur les différents réseaux sociaux pré-cités.